

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 mai 2000

ÉVALUATION: PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000–2001

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2000/6
31 mars 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

ÉVALUATION: PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000–2001

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau de l'évaluation (OEDE): A. Wilkinson tel.: 066513-2029

Fonctionnaire principal chargé de
l'évaluation (OEDE): R. Huss tel.: 066513-2358

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2645).



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	Organisation non gouvernementale



CHANGEMENT INSTITUTIONNEL

1. En janvier 2000, la fonction appui du suivi et surveillance a été transférée du Service d'appui technique au Bureau de l'évaluation. Il est justifié d'associer évaluation et suivi dans un même service, puisqu'il y a nécessairement des interconnexions entre les deux fonctions.

ORIENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000–2001

Evaluation

2. Le nouveau programme de travail continuera d'être établi sur la base des grandes priorités stratégiques; mais le PAM aborde maintenant une période au cours de laquelle il va falloir préparer les prochains schémas de stratégie de pays et programmes de pays. Les évaluations des programmes de pays que cela implique absorberont une part importante des ressources au cours de la période considérée. Il faudra aborder les programmes de manière cohérente et bien ciblée en assurant l'intégration et la souplesse nécessaires. Les évaluations détermineront si les objectifs des programmes de pays sont réalistes, pertinents et accessibles compte tenu du type d'activité prévu et des conditions. Il faudra passer en revue les principaux problèmes concernant par exemple le ciblage, la consommation alimentaire, la création d'avoirs durables, la problématique hommes-femmes, la coordination avec le gouvernement, la collaboration et la programmation conjointe avec d'autres organisations. Il faudra en outre profiter de l'occasion pour évaluer dans quelle mesure les programmes de pays en cours vont dans le sens de la nouvelle politique favorisant le développement. Enfin, les évaluations des programmes de pays proposeront des recommandations et des enseignements utiles pour les prochains programmes et, ce faisant, ils rendront compte au Conseil d'administration de l'emploi des fonds. Le calendrier des évaluations est établi de telle manière que leurs conclusions seront disponibles pour la préparation du prochain schéma de stratégie de pays. En 2001, quand une quinzaine de programmes de pays auront été évalués, on entreprendra une étude thématique de ces programmes, sur la base des résultats des évaluations individuelles alors achevées.
3. Il n'est pas prévu d'évaluer les projets de développement pendant la période couverte par le programme de travail. Le PAM met actuellement au point des activités de projets de développement et de programmes de pays qui tiennent compte de ses politiques visant à favoriser le développement. Tant que ce cadre plus rigoureux n'est pas en place, il n'est guère justifié de poursuivre l'évaluation de projets de développement individuels.
4. L'introduction d'une matrice présentant la synthèse des recommandations issues des évaluations et les mesures prises en retour par l'administration a permis au Programme de rendre compte de manière pratique et efficace. Elle donne aussi à l'administration un aperçu clair de l'état d'avancement des mesures prises pour donner suite aux recommandations.
5. Près de la moitié des évaluations prévues portent sur des opérations d'urgence et des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), dont un tiers environ implique une aide aux réfugiés. Cela ne reflète pas l'actuelle utilisation des ressources du Programme, qui vont pour l'essentiel aux interventions de secours, mais est dû à la



concentration temporaire sur l'actuelle période biennale des évaluations obligatoires de programme de pays.

6. Comme les régions Afrique et Asie et Europe orientale devaient absorber ensemble près de 95 pour cent des ressources du Programme prévues pour les secours en 2000, les évaluations des opérations d'urgence et des IPSR porteront essentiellement sur ces deux régions, pour chacune desquelles le programme de travail a prévu six évaluations. D'autre part, comme les deux tiers des évaluations obligatoires de programme de pays prévues pour la période 2000–2001 doivent être entreprises en Afrique subsaharienne, cette région absorbera la plus grande part des ressources consacrées à l'évaluation au cours de l'actuelle période biennale.
7. Le programme de travail 1999–2000 prévoyait un certain nombre d'activités visant à faciliter l'accès par le personnel de terrain notamment aux résultats des évaluations et à leurs recommandations, en mettant au point des instruments appropriés. Ce travail évolue constamment et s'est avéré demander beaucoup plus de temps qu'il n'était prévu au départ. En conséquence, l'introduction des instruments en question est maintenant prévue pour 2000.

Suivi

8. Pour ce qui est du transfert des responsabilités et d'appui du suivi et de surveillance au Bureau de l'évaluation, des activités supplémentaires visant à améliorer les compétences en matière de suivi ont été incluses dans le programme de travail.
9. En vue d'une approche axée sur les résultats, comme présentée au Conseil en 1999, le PAM devra établir des principes de suivi axés sur les résultats et une politique d'orientation générale. Cela suppose une bonne connaissance des systèmes de suivi actuellement utilisés dans les opérations de secours, de redressement et de développement et de ceux qui sont employés au niveau de l'organisation. C'est seulement lorsque les meilleures pratiques auront été identifiées qu'on pourra réviser les directives du PAM sur le suivi.
10. Une étude des meilleures pratiques de suivi a été entreprise au début de 2000. Elle devrait déboucher sur une série de directives tenant compte de la structure décentralisée du PAM et du nouveau cadre de gestion axée sur les résultats qui sera prochainement mis en place.

VUE GENERALE DES EVALUATIONS DE 1999

11. La mise en œuvre du programme de travail pour 1999–2000 présenté au Conseil d'administration en mai 1999 (WFP/EB.A/99/6), progresse après avoir été un peu remanié.
12. Une évaluation de programme de pays (Programme de pays pour le Guatemala—1998-2002) a été effectuée en 1999; le rapport a été présenté à la deuxième session ordinaire du Conseil (WFP/EB.2/2000/3/4).
13. Une évaluation de projet de développement a été effectuée (Pérou—Portefeuille de projets, également présenté à la deuxième session ordinaire sous la cote WFP/EB.2/2000/3/3). Le but était d'évaluer tous les projets opérationnels et leur contribution collective à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté et de recommander des mesures pour renforcer la stratégie globale du PAM dans le pays.
14. Conformément aux priorités stratégiques globales du Programme, trois opérations d'urgence (Chine 6045.00—Aide alimentaire d'urgence aux victimes des inondations dans



les provinces chinoises d'Anhui, Hubei, Hunan et Jiangxi; Amérique centrale 6079.00— Aide alimentaire d'urgence aux familles victimes du cyclone Mitch; et Kosovo 6040.00— Aide alimentaire en faveur des Kosovars déplacés à l'intérieur des frontières et des réfugiés en République fédérale de Yougoslavie, en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine) et une intervention prolongée de secours (Kenya 4961.04— Aide alimentaire en faveur des réfugiés Somalis et Soudanais) ont été évaluées en 1999. L'opération du Kosovo n'était pas prévue dans le programme de travail originel, mais les événements dramatiques qui ont eu lieu dans la région au cours de l'année, les dimensions de l'opération et les conditions difficiles dans lesquelles l'assistance a dû être fournie, justifiaient pleinement une évaluation. En outre, un responsable de l'évaluation a participé avec un donateur à l'évaluation de l'impact des interventions du PAM dans le cadre de l'opération survie Soudan pendant la période allant de la fin de 1997 au début de 1999. Une évaluation d'interventions prolongées en faveur de réfugiés qui avait été proposée antérieurement a été annulée, parce qu'il est apparu qu'à ce stade elle n'ajouterait rien à ce qu'on savait de la situation, plusieurs évaluations du même ordre ayant eu lieu récemment (Ouganda 5623.01—Aide aux Soudanais réfugiés en Ouganda). Quatre évaluations d'opérations d'urgence et d'IPSR prévues pour 2000, doivent être entreprises cette année et ont donc été incluses dans la planification biennale continue en cours (Afghanistan 6064— Activités de secours et de redressement en Afghanistan; Cambodge 6038.00—Aide alimentaire pour le redressement et la reconstruction au Cambodge; RPD de Corée 5959.00—Aide d'urgence aux groupes vulnérables; et Indonésie 6006— Aide d'urgence aux victimes de la sécheresse). Enfin, l'évaluation d'une opération prolongée pour les réfugiés, prévue pour 1999, a été reportée et incluse dans le programme de travail actuel parce que l'opération a été prolongée et qu'il a été décidé par ailleurs de poursuivre l'aide en ajoutant une composante rapatriement dans le cadre d'une nouvelle intervention de secours et de redressement (Ethiopie 5241.03 a été prolongée jusqu'en mars 2000, puis remplacée par l'IPSR Ethiopie 6180.00).

15. Deux évaluations thématiques ont également été entreprises au cours de l'année (Opérations du parc stratégique de véhicules dans la région des Grands Lacs africains; et Partenariats PAM/ONG). Une troisième évaluation (Etude thématique des problèmes récurrents que pose l'aide alimentaire dans les situations d'urgence complexes) entreprise en 1998 a été accomplie puis présentée au Conseil d'administration en 1999. Une évaluation thématique de l'appui du PAM à l'instruction des filles qui avait été prévue a été annulée parce qu'elle aurait fait double emploi avec une étude commencée en 1999 par le Service d'appui technique (lequel fait désormais partie de la Division des stratégies et des politiques). Une évaluation institutionnelle sera entreprise en 2000 et figure donc dans le programme en cours (Restructuration du PAM).

LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2000–2001

Suivi et évaluation

- Préparation d'un document de travail sur les principes et les méthodes de suivi et d'évaluation
- Etablissement d'un réseau de suivi et d'évaluation

Contrôle du suivi

- Evaluation du suivi des pratiques à l'échelle mondiale



- Préparation de directives tenant compte des besoins d'une gestion axée sur les résultats

Evaluations des IPSR et des opérations d'urgence

- AFGHANISTAN 6064.00—Activités de secours et de redressement en Afghanistan
- ANGOLA—Evaluation des opérations d'urgence du PAM depuis 1990
- ARMÉNIE 6120.01; AZERBAIDJAN 6121.00; et GÉORGIE 6122.00—Secours et aide au redressement en faveur des groupes vulnérables
- CAMBODGE 6038.00—Aide alimentaire pour le redressement et la reconstruction au Cambodge
- AMÉRIQUE CENTRALE 6089.00—Assistance à la reconstruction et au relèvement fournie aux familles d'Amérique centrale touchées par le cyclone Mitch
- DJIBOUTI 4960.04—Aide alimentaire en faveur des réfugiés éthiopiens et somalis
- RPD de CORÉE 5959.00—Aide d'urgence aux groupes vulnérables
- TIMOR ORIENTAL 6177.00—Aide alimentaire aux victimes des troubles intérieurs
- ÉTHIOPIE 5241.03—Aide alimentaire aux Somalis, Soudanais, Djiboutiens et Kényens réfugiés en Ethiopie; et ÉTHIOPIE 6180.00—Aide alimentaire aux réfugiés en Ethiopie et au rapatriement des réfugiés
- INDONÉSIE 6006.00—Aide d'urgence aux victimes de la sécheresse
- SOMALIE 6073.00—Aide alimentaire destinée à une intervention de secours et de redressement en Somalie
- SOUDAN 4168.05—Aide alimentaire aux réfugiés éthiopiens et érythréens
- OUGANDA 6176.00—Aide alimentaire ciblée pour les activités de secours et de redressement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des groupes vulnérables en Ouganda.

Evaluations de programmes de pays

- BOLIVIE—1997–2002
- ÉGYPTE—1998–2002
- ÉTHIOPIE—1999–2003
- GHANA—1998–2002
- HAÏTI—1998–2002
- INDE—1997–2002
- KENYA—1999–2003
- MADAGASCAR—1999–2003
- MALAWI—1998–2001
- MALI—1999–2002
- MAURITANIE—1998–2002
- MOZAMBIQUE—1998–2001



- NIGER—1999–2003
- SÉNÉGAL—1999–2001
- YÉMEN—1998–2001
- ZAMBIE—1998–2002

Evaluations thématiques

- Etude thématique de programmes de pays

Evaluations institutionnelles

- Restructuration du PAM

AUTRES ACTIVITES

16. Outre les activités décrites ci-dessus, le Bureau de l'évaluation poursuivra son travail en vue d'améliorer les compétences en matière de suivi et d'évaluation et de faciliter l'accès aux conclusions et aux recommandations des évaluations. Ce travail débouchera sur les instruments suivants:

- Directives relatives à l'évaluation
- Programme et matériel de formation sur le suivi et l'évaluation
- Menus d'indicateurs de la performance
- Base de données sur les enseignements ou les meilleures pratiques
- Système de suivi de la mise en œuvre des recommandations
- Bulletin de suivi et d'évaluation et site Web

17. Ce plan de travail est mentionné à titre indicatif seulement et peut être modifié en fonction de l'évolution des priorités du PAM en matière de suivi et d'évaluation.

